

Ville de Moutier
Conseil municipal
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
2740 Moutier

La Neuveville, le 25 avril 2012

Travaux du nœud ferroviaire de Lausanne : accusé de réception

Monsieur le maire,
Madame, Monsieur,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a bien reçu la copie de votre lettre du 11 avril 2013 adressée aux CFF et concernant l'objet cité en titre. Celle-ci a été portée à la connaissance du plénum dans sa séance du 24 avril 2013.

A cette occasion, également préoccupé par les conséquences de l'horaire 2015, le CJB a adressé à l'office cantonal des transports publics une lettre que nous vous remettons en copie pour information. En outre, nous prenons acte avec satisfaction de vos démarches au sujet des conditions tarifaires pour les utilisateurs du tunnel entre Moutier et Granges-nord.

En vous souhaitant bonne réception de notre courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Conseil du Jura bernois

Le président :

Le secrétaire général :

Jean-Pierre AELLEN

Fabian GREUB